

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 octobre 2024
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 octobre 2024, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, renouvelées au paragraphe 19 de sa résolution [2743 \(2024\)](#), j'ai l'honneur de transmettre au Conseil le cinquième rapport trimestriel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport comprend les mises à jour demandées sur les sources et itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, ainsi que des informations sur les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations.

Je vous saurais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

(Signé) António **Guterres**



Annexe

[Original : anglais]

Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, reconduites au paragraphe 19 de la résolution [2743 \(2024\)](#), dans lequel le Conseil a chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), par l'entremise du Secrétaire général, qui comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes illicites et des flux financiers, les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations. Il couvre la période allant du 13 juillet au 13 septembre 2024, qui a été marquée par une instabilité persistante en Haïti malgré le déploiement partiel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil de sécurité¹.

2. L'ONUDC a déjà soumis quatre rapports au Conseil de sécurité en 2023 et 2024. Dans son premier rapport ([S/2023/780](#)), l'ONUDC a présenté une vue d'ensemble du trafic d'armes à feu et de munitions en Haïti entre 2021 et 2023, centrée sur le rôle des gangs et sur leurs sources d'armes à feu, leurs méthodes et les itinéraires qu'ils empruntent, qui s'inspire de sa note de synthèse intitulée « Haiti's Criminal Markets: mapping trends in firearms and drug trafficking », publiée en mars 2023. Dans son deuxième rapport ([S/2024/79](#)), l'Office a décrit le rôle d'un petit nombre de gangs puissants dans l'approvisionnement, le stockage et la distribution d'armes et exploré la dynamique régionale du trafic d'armes à feu, en mettant en évidence les pays d'origine et de transit, tels que la République dominicaine, la Jamaïque et les États-Unis.

3. Dans son troisième rapport ([S/2024/320](#)), l'ONUDC a décrit l'escalade de la violence des gangs dans la capitale haïtienne entre janvier et mars 2024 ainsi que la consolidation du contrôle exercé par les gangs sur la capitale et les zones côtières. Le rapport met en évidence le lien entre la déstabilisation politique en Haïti et l'augmentation des flux migratoires vers d'autres pays, notamment dans les Caraïbes. Dans son quatrième rapport ([S/2024/554](#)), l'Office a donné un aperçu général des aspects régionaux, nationaux et infranationaux du trafic d'armes à feu et de munitions et des flux financiers illicites. Centré sur la période allant d'avril à juillet 2024, le rapport décrit les tendances observées dans l'évolution des réseaux criminels en Haïti, notamment la collusion entre les acteurs politiques, économiques et criminels.

4. Dans le présent rapport, l'ONUDC examine des tendances liées à l'influence changeante des groupes criminels, ainsi que la dynamique du trafic d'armes à feu et de drogues et des flux financiers illicites. Il y décrit comment les activités des gangs se sont étendues à certaines zones de Port-au-Prince et à d'autres villes et régions depuis le déploiement initial des forces kenyanes affiliées à la Mission multinationale d'appui à la sécurité et l'intensification des opérations de police. Il y souligne que le nombre de saisies d'armes à feu, de cocaïne et de cannabis a augmenté, probablement du fait de l'élargissement des opérations de police. Il y attire également l'attention sur l'incidence régionale des activités des réseaux de criminalité organisée haïtiens et transnationaux qui tirent profit du trafic de migrants et du trafic de drogues, notamment dans les Îles Turques et Caïques. Par ailleurs, il y met en lumière des mesures prometteuses prévues par les autorités haïtiennes pour renforcer la lutte

¹ Conformément à la résolution [2699 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité.

contre la corruption. Enfin, il y présente une série d'observations et de recommandations.

Déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité

5. Le niveau de violence en Haïti est resté élevé et on a constaté un nombre important de victimes et d'enlèvements entre juin et septembre 2024². Selon le BINUH, les attaques de gangs, les affrontements avec les gangs et les groupes d'autodéfense et les opérations de police ont été à l'origine d'environ 1 400 meurtres et 428 enlèvements au deuxième trimestre de 2024. Près de 580 000 Haïtiens ont été déplacés à l'intérieur du pays et 5 autres millions de personnes souffrent gravement de la faim. Le 17 juillet 2024, les autorités haïtiennes ont décrété l'état d'urgence dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Le 12 août 2024, elles ont étendu ces mesures à l'ensemble du pays.

6. En juin 2024, le Directeur général de la Police nationale d'Haïti a présenté un bilan partiel des interventions et opérations conjointes menées par la police et les contingents de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et a annoncé que plus de 100 membres de gangs avaient été stoppés et 65 autres arrêtés au cours de récentes opérations. Début septembre 2024, le Premier Ministre d'Haïti, Garry Conille, a indiqué que des armes à feu et des munitions avaient été distribuées aux Forces armées d'Haïti afin de renforcer leurs capacités dans le cadre d'opérations conjointes avec la Police nationale d'Haïti, en plus des munitions et quelques armes à feu habituellement fournies à la Police nationale pour reprendre le territoire contrôlé par les gangs. On s'attend à ce que la Mission multinationale d'appui à la sécurité, à condition qu'elle reçoive des contributions des États Membres, étende ses opérations et gagne du terrain à Port-au-Prince et dans les alentours, à mesure que les bases opérationnelles avancées seront achevées, que des tribunaux itinérants seront mis en place et que les prisons seront remises en état.

Propagation des activités des gangs en dehors de Port-au-Prince

7. Une des conséquences du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité semble être le déplacement ou l'expansion des gangs vers d'autres régions d'Haïti. La propagation des gangs criminels et de leurs réseaux s'accompagne d'une expansion de leurs opérations et diverses activités illicites, ce qui a des conséquences sur la prolifération des armes à feu et le trafic de drogue en Haïti comme à l'étranger. Malgré l'intensification des opérations de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et de la Police nationale d'Haïti entre juillet et septembre 2024, les gangs continuent activement de tuer et d'enlever des civils, de bloquer les routes, de piller les commerces et de cibler les bâtiments de l'administration dans les municipalités de Port-au-Prince et de la périphérie, comme Carrefour et Gressier, mais aussi à Arcahaie, Cabaret, Fontamara, Ganthier, Grand Ravine et Village-de-Dieu. De plus, les gangs extorquent les conducteurs et les passagers sur les principaux axes de communication, notamment la Route Nationale 2. Le syndicat des transports publics, SOS Transport, a publiquement exprimé sa frustration face à la lenteur de l'action de la police.

8. Plusieurs faits marquants se sont produits entre juin et septembre. Par exemple, des gangs tels que le Kokorat San Ras et le Gran Grif (également connu sous le nom de Gang Savien) ont étendu leurs activités au département de l'Artibonite, le gang 5 Second s'est installé dans le village de Lafito, le gang Gran Ravine a pris le contrôle

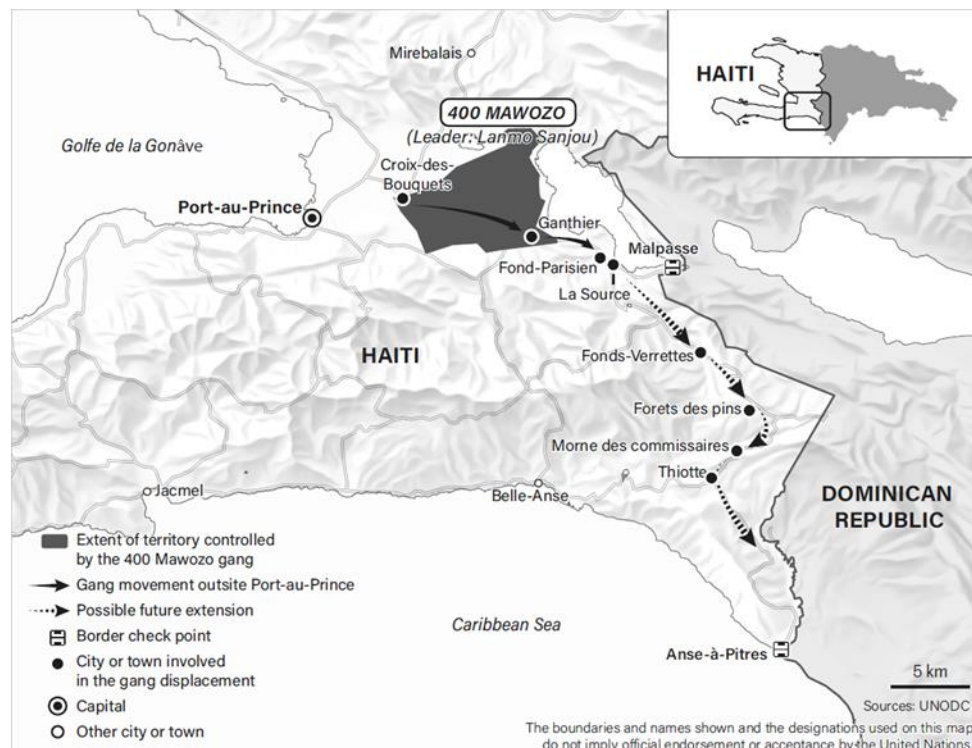
² Voir par exemple : <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/haiti-soaring-number-displaced-desperately-need-protection-and-aid-priority>.

de Mariani, et le gang 400 Mawozo a renforcé sa présence sur les routes primaires et secondaires menant à la République dominicaine voisine.

9. Un des gangs les plus dangereux en Haïti, le 400 Mawozo, continue de cibler les centres de population, de la capitale à la frontière orientale avec la République dominicaine. Le gang a étendu son contrôle vers l'est et le sud-est de la Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince. Plus précisément, il opère le long de plusieurs grands axes routiers, notamment la Route Nationale 8 reliant Fonds-Parisien à Malpasse, qui lui donne accès à Fonds-Verrettes, Forêts des Pins, Morne des Commissaires et Thiotte. Cela lui permet aussi d'atteindre Anse-à-Pitres, une ville frontalière située non loin de la République dominicaine (voir fig. I).

10. En août 2024, les autorités dominicaines ont signalé la présence de membres du 400 Mawozo sur leur territoire. Elles ont arrêté au moins 15 migrants haïtiens sans papiers, dont un membre du 400 Mawozo, qui étaient accusés d'opérer à Santiago et dans d'autres zones du district de Cibao. Le groupe était soupçonné d'attaquer les camions empruntant l'autoroute Joaquín Balaguer. La Vice-Présidente de la République dominicaine, Raquel Peña, a indiqué que ces arrestations étaient un « incident isolé » et que les autorités nationales travaillaient activement au démantèlement du réseau criminel. Elle a également réitéré l'avertissement lancé par le Président, Luis Abinader, qui avait déclaré que les activités criminelles sur le territoire dominicain seraient punies avec la pleine rigueur de la loi. Fin août 2024, la Vice-Présidente a indiqué que le pays était en train de renforcer les forces armées et la police nationale pour protéger ses frontières.

Figure I
Expansion du gang 400 Mawozo

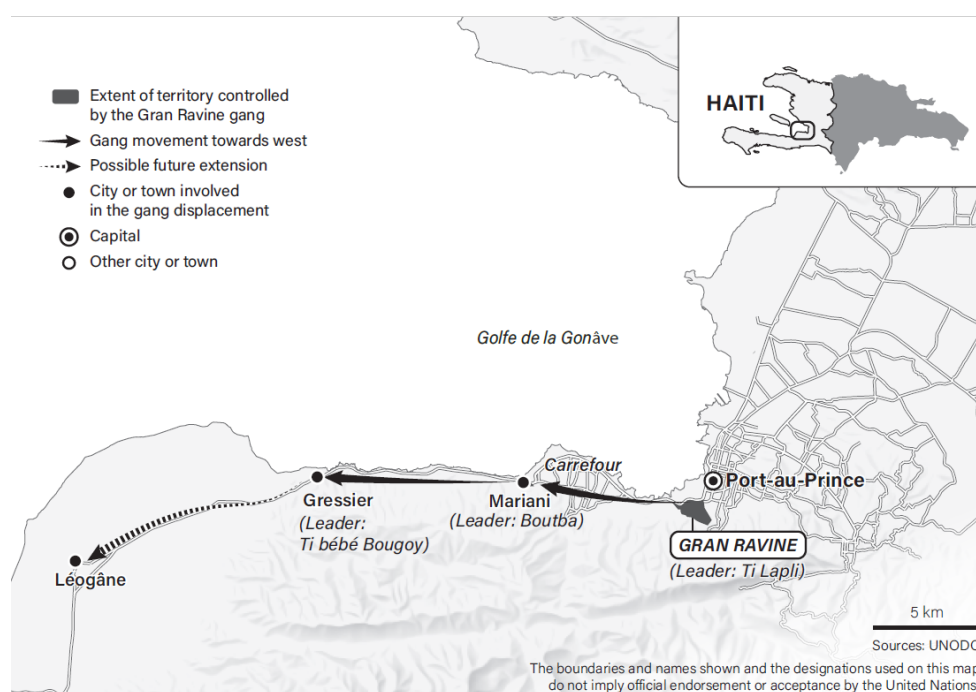


11. Le gang Gran Ravine continue d'étendre son influence vers le sud le long de la Route Nationale 2 (voir fig. II). En novembre 2023, le gang, dirigé par Ti Lapli, qui avait attaqué et pris le contrôle de Mariani, a assis son influence sur la ville, située à

l'intersection de la Route Nationale 2 et de la Route des rails. En mai 2024, Gran Ravine a également pris pour cible la communauté côtière de Gressier, à l'ouest de Port-au-Prince, brûlant des voitures et attaquant des maisons et des infrastructures. Le groupe a été repoussé par la Police nationale d'Haïti dans la ville de Léogane.

12. Les attaques de Gran Ravine à Gressier et Léogane ont été soigneusement documentées par le Réseau national de défense des droits humains. Plus précisément, entre janvier et juillet 2024, l'organisation non gouvernementale a rapporté que des dizaines de personnes ont été tuées, portées disparues et déplacées, y compris des femmes et des enfants. Plusieurs agents de la Police nationale d'Haïti ont été pris pour cible. Le Réseau affirme qu'au moins 66 personnes ont été tuées ou portées disparues, et que 46 autres ont été victimes de viols, dont 3 mineurs³.

Figure II
Expansion du gang Gran Ravine

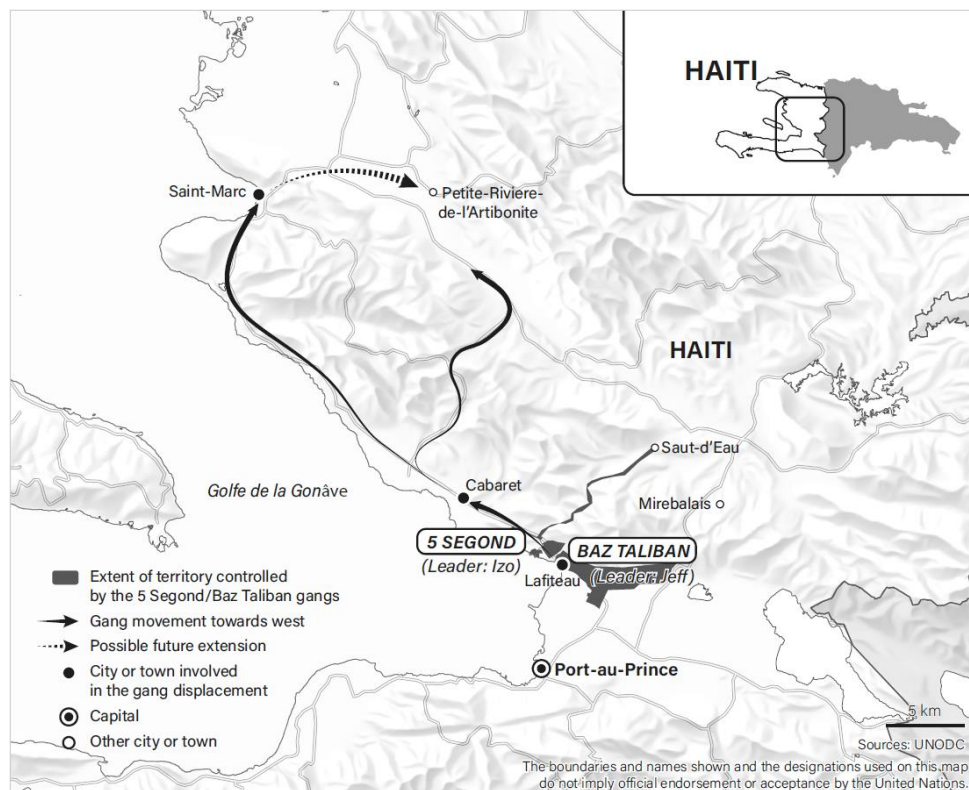


13. La coalition des 5 Segond s'est également étendue au nord et au nord-ouest de la capitale haïtienne (voir fig. III). Le groupe 5 Segond est composé de deux gangs distincts, le « Baz 5 Segond » du Village de Dieu, dirigé par Johnson Andre (également connu sous le nom d'« Izo ») et le « gang de Canaan », ou Baz Taliban, dirigé par « Jeff ». Ces gangs ont temporairement uni leurs forces et étendu leur influence du village de Lafiteau⁴, à Port-au-Prince, jusqu'à la ville de Cabaret. La présence de membres de ces gangs a également été signalée par la population locale dans la ville de Saint-Marc, près de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, et à proximité de zones où un autre gang appelé Gran Grif (également connu sous le nom de gang de Savien) est actif.

³ Voir Réseau national de défense des droits humains, « Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques », 15 août 2024.

⁴ Plus précisément, depuis les Moulins d'Haïti et la Cimenterie Nationale S.E.M. CINA.

Figure III
Expansion du gang 5 Segond



Évolution de la dynamique du trafic d'armes à feu et de munitions

14. Les groupes criminels en Haïti emploient une large gamme d'armes à feu et de munitions. Des fusils d'assaut des séries AR-15 et AKM, ainsi qu'un large éventail d'armes de poing, de fusils de chasse et de munitions de calibres divers, sont toujours en circulation. L'analyse récente d'images accessibles librement, publiées en ligne par des membres de gangs, a permis d'en savoir plus sur leur arsenal. Parmi les armes à feu identifiées figurent des fusils FN FAL (calibre 7,62 × 51 mm), des fusils AK-308 nouvellement fabriqués (calibre 7,62 × 51 mm), des fusils automatiques Galil (calibre 5,56 × 45 mm ou 7,62 × 51 mm), des fusils d'assaut H&K G3 (calibre 7,62 × 51 mm), des fusils Beretta BM59 (calibre 7,62 × 51 mm) et des fusils VZ58 (calibre 7,62 × 39 mm)⁵. La plupart de ces types d'armes à feu sont chambrés pour des munitions standard de l'OTAN.

15. On a constaté certains changements dans les types d'armes à feu, de munitions, de pièces et de composants en circulation en Haïti. Plus précisément, certaines armes à feu identifiées par les informateurs clés ont été fortement personnalisées, notamment avec nouvelles crosses, des chargeurs de plus grande capacité et des lunettes de visée. Il semblerait que ces modifications soient cosmétiques, destinées à rendre les armes à feu plus impressionnantes, plutôt qu'à améliorer leurs capacités. En réalité, certaines personnalisations réduisent probablement la performance ou l'efficacité au combat des armes à feu en question. Par ailleurs, une grande partie des membres des gangs sont des mineurs qui n'ont qu'une connaissance élémentaire des armes à feu et de leur utilisation. En revanche, un groupe plus restreint d'hommes de

⁵ D'après un entretien avec l'informateur clé K1 et des documents non publiés, 22 juillet 2024.

main, chargés de protéger les chefs de gang, a reçu une formation plus poussée. Au fil du temps, les gangs ont adapté leurs tactiques aux armes auxquelles ils ont accès et aux types d'affrontements armés dans lesquels ils sont impliqués⁶.

16. Des progrès ont été faits en ce qui concerne les enquêtes sur le trafic illicite d'armes à feu en Haïti. Comme indiqué dans un précédent rapport de l'ONUDC (S/2024/554, par. 13), lors d'une opération le 5 avril 2024, les autorités haïtiennes ont saisi 26 armes de poing et fusils d'assaut illégaux et des centaines de cartouches dissimulées dans un conteneur de 45 pieds en provenance de Port Everglades à Fort Lauderdale (États-Unis). Le 24 juillet 2024, des fonctionnaires du Federal Bureau of Investigation des États-Unis en visite ont interrogé un douanier haïtien emprisonné depuis le 13 avril pour complicité dans le trafic international d'armes à feu et de munitions.

17. Comme indiqué dans les précédents rapports de l'ONUDC au Conseil de sécurité, le Gouvernement des États-Unis semble avoir pris des mesures pour restreindre le flux d'armes à feu et de munitions illicites en provenance d'Haïti et d'autres pays des Caraïbes et d'Amérique latine. Plusieurs sénateurs américains ont également proposé un projet de loi sur le contrôle régional des ventes d'armes dans les Amériques, qui a pour but de conférer une plus grande autorité au Département du commerce du Département d'État en matière de réglementation des transferts d'armes de petit calibre et de munitions. Outre les mesures destinées à renforcer le contrôle des transferts d'armes par le Congrès et l'administration, le projet de loi prévoit également la mise en place d'une stratégie et d'un programme international inter-agences visant à perturber le trafic d'armes.

18. Les autorités haïtiennes ont signalé de multiples saisies d'armes à feu et de munitions tout au long du mois de juillet 2024. Par exemple, le 15 juillet, la Police nationale d'Haïti a saisi cinq boîtes de cartouches de calibre 5,56 x 45 mm à Mirebalais. Ces munitions étaient apparemment destinées à des membres du 400 Mawozo. Selon un représentant de la Police nationale, les cartouches sont probablement entrées en Haïti depuis la République dominicaine, dans la région de Malpasse ou d'Anse-à-Pitres. Les photographies des boîtes de munitions prises après la saisie montrent que les cartouches ont été produites par Fiocchi, un fabricant italien, qui possède des installations de production en Italie et aux États-Unis (voir fig. IV). Des boîtes de munitions produites par Fiocchi ont également été aperçues dans des vidéos publiées sur les médias sociaux par Lanmo Sanjou, le chef du 400 Mawozo (voir fig. V).

⁶ Informations recueillies en Haïti de juin à septembre 2024, en collaboration avec l'organisation Global Initiative against Transnational Organized Crime.

Figure IV

Image de boîtes de munitions saisies par la Police nationale d'Haïti



Source : publication de la Police nationale d'Haïti sur les médias sociaux.

Figure V

Image de boîtes de munitions publiée par le chef du gang 400 Mawozo



Source : Lanmo Sanjou, chef du 400 Mawozo, sur son compte Tiktok personnel.

19. Les opérations menées par la Police nationale d'Haïti semblent avoir donné lieu à de multiples saisies d'armes à feu et de munitions en août 2024. Des unités

spécialisées ont saisi des armes à feu et des munitions illicites lors d'opérations menées du 12 au 16 août. Le compte officiel de la Police nationale sur les médias sociaux a notamment publié des images de six armes à feu et de 195 cartouches saisies lors de diverses opérations. Le 15 août, trois autres armes à feu ont été saisies, dont deux ont été décrites comme des fusils d'assaut de grande puissance. Selon la Police nationale, cinq personnes ont été mortellement blessées au cours de l'opération du 15 août, dont trois agents de police et une personne évadée de prison. Par ailleurs, la Police nationale a arrêté deux journalistes le 15 août et a saisi un fusil de type Ruger Carbine, deux pistolets et 15 cartouches⁷.

20. Le quartier général de la Police nationale d'Haïti dans le département de la Grand'Anse a déclaré avoir mené plus de 88 opérations et saisi 6 armes à feu rien qu'entre le 18 et le 29 août. Le 1^{er} août, la Police nationale aurait arrêté plusieurs individus en possession de 10 fusils d'assaut dans une voiture portant des plaques diplomatiques près de la place Hugo Chávez à Port-au-Prince⁸. Le 23 août, un fonctionnaire haïtien a été arrêté pour trafic d'armes à feu.

21. Le nombre d'armes à feu disponibles sur le marché noir à Port-au-Prince, en particulier de fusils de calibre 5,56 mm, semble être en forte augmentation. Les entretiens menés par l'ONUSC avec des informateurs clés suggèrent que certains groupes criminels cherchent à vendre leurs armes le plus rapidement possible afin de générer des fonds pour fuir le pays. Il semblerait également que certaines autorités publiques haïtiennes vendent des armes à feu pour acheter des billets d'avion et amasser des réserves financières afin de pouvoir subvenir à leurs besoins à l'étranger. Les informateurs clés ont également signalé que certaines sociétés de sécurité privées se sont fait passer pour des organisations d'aide ou des membres des médias, alors qu'en réalité les armes semblent avoir été achetées pour renforcer les arsenaux de ces sociétés privées⁹.

22. Les autorités haïtiennes ont eu davantage recours à des opérations conjointes associant la Police nationale et les Forces armées d'Haïti. On a ainsi constaté une augmentation du nombre de membres de forces opérationnelles participant à la lutte contre les gangs, notamment dans les quartiers de Port-au-Prince tels que Bel-Air, Solino et le Bas-Delmas. La stratégie dite de sécurité intégrée s'est également accompagnée de mesures visant à renforcer les capacités des Forces armées d'Haïti, dont le recrutement de 1 500 nouveaux cadets. Cela indique un changement d'attitude important de la part des autorités nationales, ne serait-ce que parce que le recrutement et la distribution d'équipement aux Forces armées étaient considérés comme des sujets très sensibles après la dissolution de l'armée par l'ancien Président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, en 1995.

Augmentation des saisies de drogue en Haïti

23. L'ONUSC a constaté une intensification sensible des opérations de lutte contre les stupéfiants en Haïti, en particulier depuis l'entrée en fonctions du nouveau Directeur général de la Police nationale d'Haïti en juin 2024. Si le volume global des drogues saisies par les autorités haïtiennes reste relativement faible, ces saisies mettent néanmoins en évidence la dynamique des itinéraires du trafic de drogue (notamment de cocaïne et, dans une moindre mesure, de cannabis) en Haïti et en dehors du pays. Toutefois, il est important de noter que de nombreuses saisies de cocaïne ont eu lieu dans les Caraïbes au cours des derniers mois. Trois opérations dans les Caraïbes rapportées en août 2024 ont donné lieu à la saisie au total de plus

⁷ Outre des armes et des munitions, la Police nationale a trouvé 10 250 gourdes, quatre blocs de chéquiers et deux téléphones portables.

⁸ D'après un entretien avec l'informateur clé K2, le 7 août 2024.

⁹ Ibid.

de 7 300 kilogrammes de cocaïne, d'une valeur estimée à 96 millions de dollars, par les marines du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis.

24. Plusieurs saisies ont été annoncées par les autorités haïtiennes et les médias indépendants au cours des derniers mois. Par exemple, le 17 août, la police de Nippes a arrêté quatre personnes et confisqué 5 kilogrammes de cocaïne et 4 903 kilogrammes de cannabis sur le navire *Destiny*. À Belle-Anse, la police a arrêté trois individus qui se trouvaient à bord d'une voiture et a saisi deux sacs de cocaïne et 481 500 gourdes (voir fig. VI et VII). Une interception encore plus importante a eu lieu à Port-de-Paix le 13 août 2024. Environ 32 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'une opération dirigée par le Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants de la Police nationale d'Haïti¹⁰. Le procureur et l'administrateur du parquet de Port-de-Paix ont tous deux été placés en détention dans le cadre de cette affaire. De plus, le Directeur du département du Nord-Ouest fait également l'objet d'une enquête, sur fond d'allégations d'implication dans le trafic de drogue.

Figure VI
Saisies de drogues à Belle-Anse, 3 juillet 2024

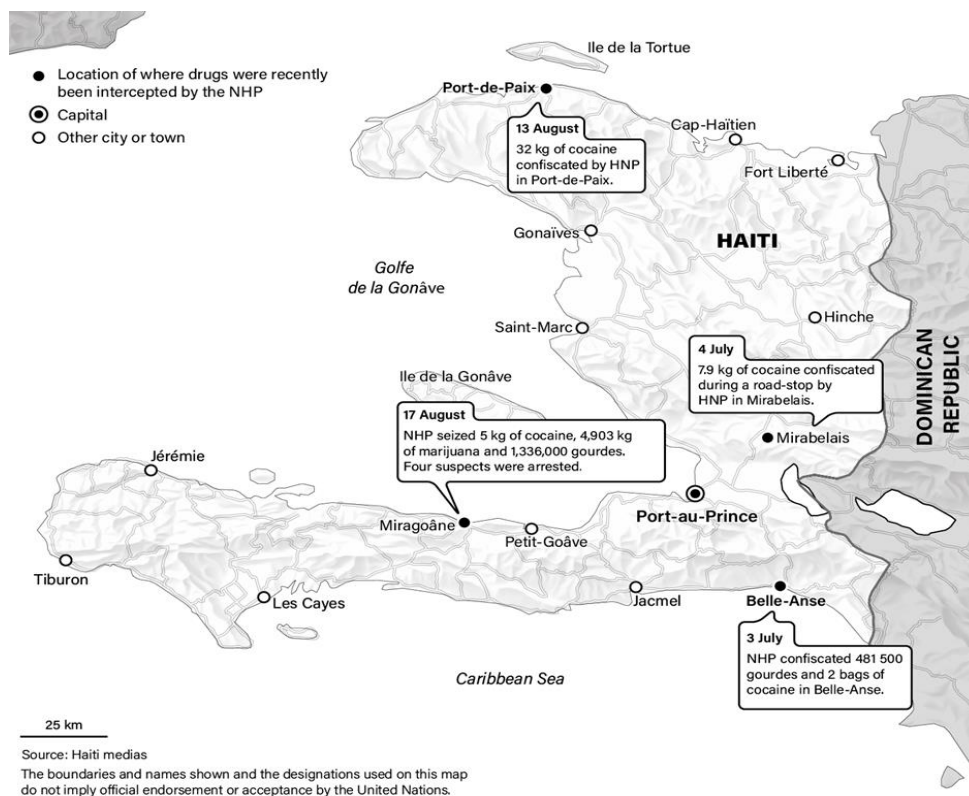


Source : Police nationale d'Haïti.

25. Outre les opérations de lutte contre les stupéfiants susmentionnées, menées dans diverses régions d'Haïti en août 2024, le Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants de la Police nationale, en collaboration avec la police judiciaire du département du Sud-Est et l'Unité départementale de maintien de l'ordre du Sud-Est, a également mené une opération le 14 août, au cours de laquelle a été détruit un champ de cannabis dans la localité de Bois Codène, à Baie d'Orange dans la commune de Belle-Anse (voir fig. VII).

¹⁰ D'après un entretien avec des agents du Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants du département du Nord.

Figure VII
Saisies de drogues signalées en Haïti, juillet et août 2024



26. Un autre fait marquant est la saisie d'importantes quantités de cannabis en provenance d'Haïti dans les Îles Turques et Caïques. La Police royale des Îles Turques et Caïques a signalé la saisie de plus de 2,8 millions de dollars de cannabis lors de deux opérations distinctes à la mi-août 2024. La première saisie a eu lieu le 16 août, lorsque les forces de police sont intervenues suite au débarquement illégal de migrants à Bird Rock. À bord du navire se trouvaient une quantité de cannabis d'une valeur de plus de 131 000 dollars et 15 migrants haïtiens en situation irrégulière. Une deuxième saisie a eu lieu le 17 août après qu'une unité marine de la police a intercepté deux autres navires à Jones Cay. À bord des navires se trouvaient du cannabis, d'une valeur de 2,7 millions de dollars, et 41 migrants haïtiens¹¹. Une autre opération menée le 16 septembre à l'est de l'île de la Caïque du Sud a permis de saisir environ 209 livres de cannabis.

Utilisation des itinéraires de trafic de migrants entre Haïti et les Îles Turques et Caïques par les réseaux de trafic de drogue

27. La collusion entre les réseaux de trafic de drogues et de trafic de migrants entre Haïti et les Îles Turques et Caïques, ainsi que l'intensification de leurs activités, sont inquiétantes. Le trafic de migrants depuis le nord d'Haïti vers les Bahamas, les Îles Turques et Caïques et finalement les États-Unis est persistant, mais il a été signalé qu'il était très rare que du cannabis sorte du pays par la côte nord, ce qui soulève des

¹¹ Entretien avec le Secrétaire exécutif du Secrétariat à la sécurité nationale des Îles Turques et Caïques, 5 septembre 2024. Voir également J. Charles, « String of Haitian migrant landings in Turks & Caicos lead to \$2 million marijuana busts », *Miami Herald*, 19 août 2024.

questions quant à son origine et à la façon dont il a été transporté¹². Des communautés haïtiennes vivent sur les Îles Turques et Caïques depuis des générations, mais on craint de plus en plus que les réseaux criminels transnationaux ne se servent des couloirs de migration pour trafiquer des stupéfiants et des armes à feu. Ces activités illicites ont également des effets déstabilisateurs inquiétants sur les Îles Turques et Caïques, dont certains semblent s'être aggravés au cours des derniers mois.

28. Avec le soutien de partenaires internationaux, les forces de l'ordre, notamment les garde-côtes haïtiens, ont intensifié leurs opérations de lutte contre le trafic de drogue, le trafic de migrants et le vol de biens. Cependant, comme l'a indiqué l'ONUDC dans ses précédents rapports au Conseil de sécurité, les garde-côtes haïtiens ont des ressources et des capacités extrêmement limitées¹³. Néanmoins, ils ont mené plusieurs opérations et saisies en coordination avec la Police nationale du Cap-Haïtien et la police judiciaire du département du Nord. Par ailleurs, ils ont mené des missions de recherche et de sauvetage et enquêté sur diverses formes de vol de biens, y compris de bateaux.

29. Un cas particulièrement frappant de vol de biens s'est produit en 2024, dans le cadre d'une opération présumée de trafic transnational de migrants, qui impliquait potentiellement du trafic de drogues. Le 16 février 2024, les garde-côtes haïtiens ont été informés du vol d'un navire nommé *Marauder* dans les Îles Turques et Caïques. Le navire a été repéré près de l'île haïtienne de la Tortue et signalé aux autorités haïtiennes. Les garde-côtes haïtiens sont intervenus pour enquêter sur l'incident, mais à leur arrivée à l'Île de la Tortue, un groupe de criminels, qui aurait été composé de ressortissants Haïtiens, Bahamiens et Jamaïcains, a ouvert le feu sur le navire des garde-côtes. Des mois plus tard, en avril, les garde-côtes sont revenus, accompagnés d'agents du Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants de la Police nationale d'Haïti, pour saisir le navire resté à l'Île de la Tortue. Cependant, un autre navire, apparemment doté de moteurs puissants, était également présent et a fui les lieux avec les suspects à bord. Finalement, en mai, les garde-côtes ont lancé une opération conjointe avec les autorités des Îles Turques et Caïques, avec pour cible l'Île de la Tortue. Le *Marauder* s'y trouvait toujours, mais il avait été partiellement détruit (voir fig. VIII).

¹² Voir J. Charles, « String of Haitian migrant landings in Turks & Caicos lead to \$2 million marijuana busts ».

¹³ Voir [S/2023/780](#), [S/2024/79](#), [S/2024/320](#) et [S/2024/554](#).

Figure VIII
Image du *Marauder* à la base des garde-côtes du Cap-Haïtien



Source : fonctionnaire des Nations Unies.

30. Selon les autorités d'Haïti et des Îles Turques et Caïques, l'affaire du *Marauder* a mis au jour un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants et d'autres types de trafic, s'étendant d'Haïti (Île de la Tortue, Port-de-Paix, Fort Liberté et Borgne) aux Îles Turques et Caïques. Un suspect haïtien, impliqué dans le vol du *Marauder*, a été arrêté le 5 avril 2024 par la Police royale des Îles Turques et Caïques. Il a été intercepté sur un autre navire transportant 30 migrants clandestins, alors qu'il tentait de se rendre aux Îles Turques et Caïques à bord d'un navire volé. En plus d'être accusé de recel et d'entrée illégale aux Îles Turques et Caïques, l'individu en question a été accusé du vol du *Marauder*, ainsi que du vol d'autres navires, dont le *Jupiter* et le *Team Baja*. La valeur totale des biens récupérés a été estimée à plus de 1,2 million de dollars.

31. Une autre affaire similaire est actuellement en cours de jugement aux Îles Turques et Caïques. Un suspect a été arrêté par la police en avril 2024. Cet homme de 35 ans, originaire de l'Île de la Tortue, est accusé de participation à des activités liées à des gangs dans les Îles Turques et Caïques, à savoir d'assistance à des migrants en situation irrégulière, de recel de biens volés du 24 août 2023 au 5 avril 2024, de possession de biens d'origine criminelle (un navire de 32 pieds) dans les eaux territoriales des Îles Turques et Caïques entre le 25 août 2023 et le 5 avril 2024, et de recel de biens volés entre le 25 août 2023 et le 5 avril 2024.

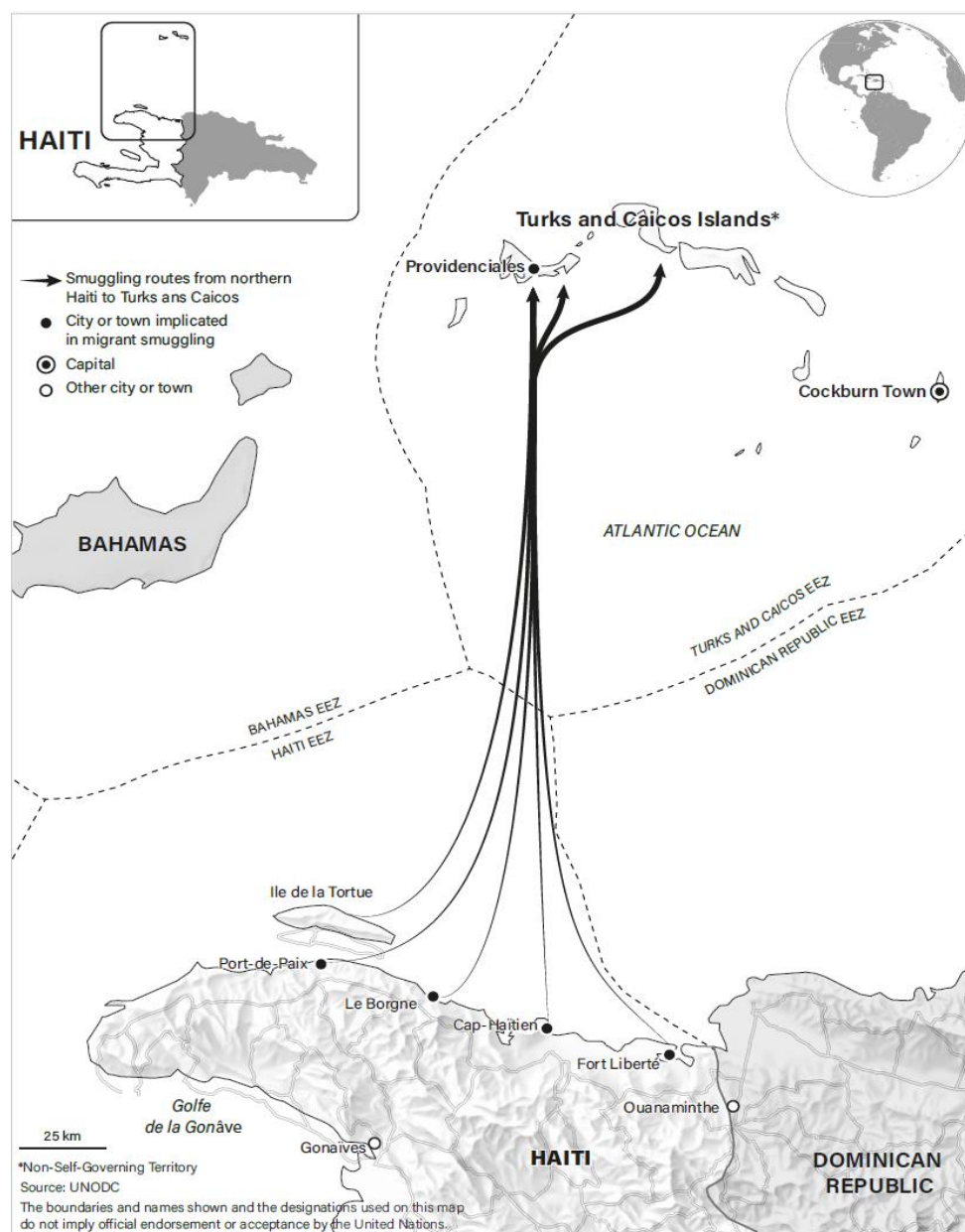
32. La Police royale des Îles Turques et Caïques a identifié au moins 13 groupes impliqués dans des activités criminelles opérant dans les Îles, dont certains sont impliqués dans des affaires de drogue, d'armes à feu et de migration. La plupart des groupes sont de petite taille et sont basés localement¹⁴. Il est important de préciser

¹⁴ Pour une vue d'ensemble des gangs dans les Caraïbes, y compris des informations sur les Îles Turques et Caïques, voir (en anglais uniquement) : www.unodc.org/documents/data-and-analysis/AOTP/Caribbean_Gangs_Drugs_firearms_and_gang_networks_in_Jamaica_Saint_Lucia_Guyanaand_Trinidad_an_July_2024_Final.pdf.

que ces groupes criminels étaient déjà présents dans les Îles Turques et Caïques, mais on s'inquiète de plus en plus de l'influence croissante des groupes criminels organisés bahaméens, haïtiens et jamaïcains et dans les îles. Le fait que les gangs soient de plus en plus modernes et mieux armés, notamment avec des fusils d'assaut de type M-16 ou AK-47, est également source de préoccupation. Malgré l'adoption d'une loi de lutte contre les gangs stricte en 2022 et la signature d'accords de coopération internationale avec les Bahamas et les États-Unis pour lutter contre la criminalité transnationale, les forces de l'ordre nationales ont du mal à faire face aux gangs de plus en plus violents impliqués dans le trafic de drogue et le trafic de migrants, entre autres activités criminelles.

Figure IX

Itinéraires présumés de contrebande et de trafic entre Haïti et les Îles Turques et Caïques



Traite des personnes et trafic de migrants

33. Les Îles Turques et Caïques ont connu un nombre record d'arrivées d'Haïtiens dans le pays, beaucoup d'entre eux fuyant l'insécurité (voir fig. IX). En 2023, par exemple, 3 030 migrants en situation irrégulière (dont plus de 2 400 hommes) ont été arrêtés alors qu'ils tentaient d'entrer sur le territoire. Les chiffres de 2023 dépassent de loin ceux des années précédentes, à savoir 2 132 personnes détenues en 2022 et 1 426 personnes détenues en 2021¹⁵. Malgré les avertissements adressés par les Îles Turques et Caïques aux potentiels passeurs, les garde-côtes haïtiens ont constaté une augmentation significative du nombre de tentatives de départ par bateau au début de l'année 2024. Au cours des derniers mois, les Îles Turques et Caïques ont constaté un recours accru aux vedettes rapides, qui peuvent être plus difficiles à intercepter. Un nombre croissant de bateaux en provenance d'Haïti sont interceptés non seulement par les Îles Turques et Caïques mais aussi par les garde-côtes de pays tels que les Bahamas ou les États-Unis. À la mi-juillet 2024, plus de 86 000 migrants haïtiens avaient été renvoyés de force à Haïti par des pays voisins depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

34. Les Haïtiens qui tentent de migrer illégalement vers les Îles Turques et Caïques et d'autres pays voisins sont exposés à de multiples risques. Les répercussions humanitaires de l'utilisation de navires vétustes par les passeurs, le grand nombre d'enfants concernés et les risques liés à la protection qui en découlent sont préoccupants¹⁶. Comme indiqué ci-avant, les migrants haïtiens sont parfois transportés par des personnes impliquées dans le trafic de drogues, ce qui amplifie les risques auxquels ils sont exposés. Le Conseil national de sécurité des Îles Turques et Caïques, qui comprend le Gouverneur, le Premier Ministre, le Commissaire de la Police royale et le Ministre de l'immigration et des services frontaliers, se concentre sur l'aggravation des risques et des problèmes liés à ces questions.

35. L'instabilité prolongée en Haïti continue de favoriser le trafic illicite de migrants. Plus précisément, elle facilite la tâche aux organisations criminelles impliquées dans le trafic de migrants et la traite des personnes, y compris des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des personnes rapatriées de force. D'après l'OIM, le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays en Haïti a augmenté de 60 % depuis mars 2024. Suite à une flambée de violence liée aux gangs en juillet et août 2024 à Ganthier, une municipalité située au sud-est de Port-au-Prince et à 22 kilomètres de la République dominicaine, près de 6 000 résidents ont été déplacés à l'intérieur du pays¹⁷. Selon l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la Communauté des Caraïbes, la violence des gangs et le manque de perspectives économiques provoquent des déplacements, à la fois dans le sud d'Haïti et le long de la côte nord, un point de départ connu pour les migrants.

36. Les politiques de plus en plus restrictives en matière de migration et de gestion des frontières influencent également les schémas migratoires. On peut citer par exemple le projet de la République dominicaine de construire un mur de 174 kilomètres, la suspension des vols commerciaux entre la République dominicaine et Haïti et l'intention du Panama de réduire les points de passage terrestres permettant

¹⁵ Entretien avec la force frontalière des Îles Turques et Caïques, septembre 2024.

¹⁶ Un exemple de ce phénomène s'est produit le 17 juillet 2024, lorsqu'au moins 40 migrants ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessés après que le bateau à bord duquel ils se trouvaient a pris feu au large du Cap-Haïtien, dans le nord d'Haïti. Le bateau, qui transportait plus de 80 personnes, était parti de Fort Saint-Michel pour un voyage de 250 kilomètres. Voir (en anglais) <https://americas.iom.int/en/news/tragic-boat-fire-claims-40-migrant-lives-haitis-coast>.

¹⁷ Voir (en anglais) : <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-451-updates-displacement-following-attacks-ganthier-01-03>.

d'entrer sur son territoire depuis la Colombie en passant par le bouchon du Darién. Entre-temps, l'expulsion de migrants en situation irrégulière par les États-Unis¹⁸ a également poussé certains Haïtiens à chercher de nouvelles routes migratoires, y compris par voie aérienne et maritime. Le Gouvernement panaméen a indiqué que le nombre d'Haïtiens traversant le bouchon du Darién a progressivement diminué en mai (882), juin (626) et juillet (495).

37. L'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la Communauté des Caraïbes a recensé de nouveaux itinéraires aériens empruntés par les migrants haïtiens, qui partent de Port-au-Prince à destination de Montego Bay (Jamaïque), de Saint-Domingue ou de São Paulo (Brésil). D'après l'Organisme, 453 ressortissants haïtiens sont entrés au Brésil entre mai et août 2024, contre seulement 21 entre janvier et avril 2024.

Allégations de corruption de haut niveau contre les autorités haïtiennes

38. En août 2024, les médias ont fait état de cas de migration irrégulière vers le Suriname ayant eu lieu avec la complicité de diplomates et de fonctionnaires de l'immigration haïtiens. Selon les reportages, les migrants haïtiens paient en moyenne 4 000 dollars à des agences de voyage pour se rendre au Suriname, avant de prendre un bus pour la Guyane française ou de se rendre au Brésil, d'où ils partent pour la Colombie et l'Amérique centrale pour finalement essayer de passer aux États-Unis. Parmi les personnes qui font l'objet d'un trafic se trouvent des mineurs qui entreprennent ce voyage sans être accompagnés. En réponse aux allégations formulées en août 2024, le Ministère des affaires étrangères et religieuses a rappelé du Suriname l'ensemble de son personnel diplomatique, à l'exception d'une seule personne, et a licencié ses 12 prestataires dans le pays. Le Ministère a également lancé une enquête interne sur les allégations portées par la France¹⁹.

39. En parallèle, l'Unité de lutte contre la corruption a étendu ses enquêtes sur la corruption des autorités étatiques. Le 3 septembre 2024, l'Unité a demandé au ministère public d'engager des poursuites pénales à l'encontre de 13 anciens diplomates haïtiens qui n'avaient pas déclaré leurs biens comme l'exigeait la loi²⁰. L'Unité a simultanément soumis sept rapports d'enquête détaillant des infractions potentielles telles que des faits de corruption, de conflit d'intérêts, de détournement de fonds, d'abus de fonction, de blanchiment d'argent, de mauvaise gestion financière et d'enrichissement illicite impliquant des hauts fonctionnaires de diverses organismes publics²¹. Dans ses rapports, elle a recommandé de poursuivre en justice plusieurs anciens fonctionnaires haut placés.

40. Les enquêtes en cours de l'Unité de lutte contre la corruption visant plusieurs organismes publics en Haïti ont donné lieu à des allégations de crimes et de dysfonctionnements institutionnels graves, notamment de défaillances systémiques en matière de gouvernance et de contrôle. L'Unité a constaté des détournements de fonds, des irrégularités dans les décaissements de prêts et le non-respect de la législation sur les marchés publics, qui ont entraîné des pertes financières importantes pour l'État. Elle a recensé de multiples activités frauduleuses, notamment la création de sociétés écrans pour financer des contrats illégaux au moyen de fonds publics. La faiblesse des contrôles internes et les déficiences de la gestion ont été signalées

¹⁸ Voir (en espagnol) <https://pa.usembassy.gov/es/estados-unidos-firma-memorandum-de-entendimiento-con-panama-para-implementar-programa-de-vuelos-de-repatriaciones/>.

¹⁹ Voir J. Charles, « Haiti fires most staff in its Suriname consulate over possible human-trafficking ring », *Miami Herald*, 14 août 2024.

²⁰ Unité de lutte contre la corruption, rapports d'enquête et des demandes à la justice, septembre 2024. Rapports directement transmis à l'ONUSUD par l'Unité de lutte contre la corruption.

²¹ Ibid.

comme des facteurs qui ont fait que ces irrégularités et ces cas de fraude potentielle n'ont pas été détectés et traités²².

41. Les enquêtes menées par l'Unité de lutte contre la corruption sur le patrimoine d'un ancien haut fonctionnaire ont également mis en évidence des écarts importants entre le patrimoine déclaré et le patrimoine réel, notamment de nombreux comptes bancaires non déclarés, des dépôts substantiels, des propriétés non déclarées et des articles de luxe d'une valeur dépassant de loin le montant des revenus légitimes. Des déclarations de patrimoine tardives, incomplètes et potentiellement trompeuses laissent supposer un possible enrichissement illicite et de fausses déclarations de revenus²³.

42. Ces allégations de corruption à l'encontre de diplomates haïtiens surviennent alors que le Ministère des affaires étrangères et religieuses a entrepris plusieurs réformes visant à moderniser et à renforcer l'efficacité du corps diplomatique du pays. En effet, dans le cadre d'une action gouvernementale récente, des dizaines de diplomates et de membres du personnel des ambassades et consulats ont été rappelés pour être évalués et éventuellement réaffectés²⁴. Tout en s'abstenant de communiquer la liste précise des diplomates concernés, le Ministre des affaires étrangères et religieuses a souligné que ce rappel ne devait pas être interprété comme un renvoi, mais plutôt comme faisant partie d'un effort d'évaluation, d'inventaire, de réaffectation et de mise à disposition de ressources pour les services centraux. Un objectif parallèle est la promotion de la parité des genres dans les missions diplomatiques du pays à travers le monde. D'ores et déjà, 33 femmes ont été promues à des postes de Chef de mission, ce qui représente un progrès important vers l'objectif de 50 % fixé par les autorités haïtiennes²⁵.

43. Le Ministère des affaires étrangères et religieuses a présenté des propositions de réforme des structures diplomatiques dans plusieurs documents clés²⁶. De plus, le Ministre des affaires étrangères et religieuses a formellement demandé à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et à l'Unité de lutte contre la corruption de mener des audits et des enquêtes. Ces activités devraient porter sur les opérations du Ministère du 1^{er} octobre 2021 au 30 juin 2024.

Enquêtes sur les flux financiers illicites et les sanctions internationales

44. Par sa résolution 2653 (2022), le Conseil de sécurité a créé un régime de sanctions visant Haïti. Il a reconduit pour un an les mesures de sanction, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, dans sa résolution 2700 (2023). Dans cette résolution, le Conseil a exigé la cessation immédiate des enlèvements, des violences sexuelles et fondées sur le genre, de la traite des personnes, du trafic de migrants, des homicides, des exécutions extrajudiciaires et du recrutement d'enfants par les groupes armés et les réseaux criminels. Les sanctions prévues comprennent, entre autres, l'interdiction de voyager, le gel des avoirs et un embargo sur les armes interdisant la fourniture, la vente ou le transfert à Haïti d'armes légères et de petit calibre et de munitions. Sont passibles de sanctions fait d'être responsable ou complice d'activités faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité en Haïti, ou d'avoir pris part, directement ou indirectement, à de telles activités. Le

²² Ibid.

²³ Ces résultats montrent la valeur des audits intégrés, des mesures correctrices prises par les autorités fiscales et des procédures judiciaires pour lutter contre les délits présumés.

²⁴ Voir www.youtube.com/watch?v=fHfbjEq-ea8.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ont notamment été publiés une ordonnance concernant la réforme du corps diplomatique d'Haïti, un projet de décret sur les carrières diplomatiques et consulaires et une ordonnance concernant les opérations de l'Académie diplomatique Jean Price-Mars.

27 septembre 2024, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) concernant Haïti a approuvé l'inscription sur la liste de Victor Prophane, un ancien membre du Parlement haïtien impliqué dans le trafic d'armes et le recours à la violence pour obtenir des gains politiques, ainsi que d'Elan Luckson, chef du gang Gran Grif²⁷.

45. Plusieurs pays ont également mis en place des sanctions bilatérales distinctes depuis 2022, visant à la fois les membres des gangs et les membres de l'élite politique et économique d'Haïti. L'Union européenne, et par extension ses États membres, a pris des mesures de restriction des voyages et de gel des avoirs à l'endroit des personnes ciblées par les mesures du Conseil de sécurité en 2022 et 2024. Collectivement, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis ont pris des sanctions contre plus de 30 ressortissants haïtiens, dont d'anciens présidents, premiers ministres, ministres, sénateurs, agents de police, fonctionnaires des douanes et hommes d'affaires. La République dominicaine a pris des sanctions²⁸ à l'encontre de dizaines de ressortissants haïtiens, dont des membres de gangs, des personnalités religieuses, d'anciens membres de la police, des hommes politiques et des acteurs commerciaux. Un grand nombre des sanctions imposées par la République dominicaine l'ont été par le biais d'instructions présidentielles en 2022 et 2023²⁹, conformément à l'article 128 de la Constitution du pays et à l'article 15 de sa loi générale sur les migrations.

46. Les États membres de l'Union européenne ont mis en œuvre les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité et ont créé un cadre autonome pour imposer des mesures restrictives supplémentaires. Le régime de sanctions de l'Union européenne fait écho à celui de l'ONU, mais contient un critère supplémentaire lié à l'atteinte à la démocratie ou à l'État de droit du fait d'une mauvaise conduite financière ou d'une exportation de capitaux non autorisée. En juillet 2024, l'Union européenne avait sanctionné une entité dans le cadre de son régime de sanctions globales en matière de droits humains : Kokorat San Ras, un gang haïtien opérant principalement dans l'Artibonite et le Nord-Ouest, « bien connu pour son utilisation de la violence à l'égard des femmes comme une arme courante », selon l'Union européenne³⁰.

47. Le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor des États-Unis a mis en place des sanctions à l'encontre de ressortissants haïtiens en vertu de divers instruments, notamment le *Global Magnitsky Human Rights Accountability Act* (loi sur la responsabilité en matière de droits humains) et les décrets 13818 et 14059. En septembre 2024, les États-Unis avaient imposé des sanctions à 15 ressortissants haïtiens, dont d'anciens fonctionnaires et chefs de gangs, et à une compagnie aérienne pour leur implication dans de graves violations des droits humains, la corruption et le trafic de drogues. Les États-Unis ont souligné que ces fonctionnaires corrompus avaient créé un environnement qui avait permis aux gangs armés et à leurs partisans de perpétrer des violences contre le peuple haïtien, tout en abusant de leur pouvoir pour faciliter le trafic de drogue dans toute la région³¹. Les sanctions, qui peuvent varier d'une personne sanctionnée à l'autre, comprennent généralement le gel des

²⁷ Voir <https://press.un.org/en/2024/sc15837.doc.htm>.

²⁸ Ces sanctions consistent principalement en une interdiction d'entrer dans le pays.

²⁹ Selon les deux instructions présidentielles, les sanctions concernaient 13 personnes en 2022 et 9 en 2023.

³⁰ Voir <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2024/07/22/sexual-and-gender-based-violence-council-lists-four-individuals-and-two-entities-under-the-eu-s-global-human-rights-sanctions-regime/>.

³¹ Voir (en anglais) <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1389>.

avoirs, l'interdiction de voyager et l'interdiction pour les ressortissants américains d'effectuer des transactions avec les personnes désignées³².

48. Parmi les personnes visées par les sanctions du Bureau du contrôle des avoirs étrangers figure l'ancien Président d'Haïti, Michel Martelly, qui a été sanctionné le 20 août 2024. L'ancien Président a été désigné en vertu du décret 14059 pour s'être livré, ou avoir tenté de se livrer, à des activités ou à des transactions ayant contribué de manière significative à la prolifération internationale de drogues illicites ou de leurs moyens de production, ou qui présentaient un risque important d'y contribuer de manière significative. Il est accusé d'avoir abusé de son influence pour faciliter le trafic de drogues, de s'être livré au blanchiment d'avoirs illicites provenant de la drogue, d'avoir travaillé avec des trafiquants de drogue haïtiens et d'avoir parrainé de nombreux gangs basés en Haïti, ce qui a alimenté la violence des gangs et l'instabilité politique. Les sanctions imposées à l'ancien Président interdisent aux institutions financières américaines de lui accorder des prêts ou des crédits, bloquent toute opération de change relevant de la juridiction des États-Unis impliquant ses intérêts et interdisent aux ressortissants des États-Unis d'investir dans des instruments de capitaux propres ou titres de dette importants qui lui sont associés, ou d'en acheter^{33,34}.

49. Le Canada a également mis en œuvre des sanctions du Conseil de sécurité et ses propres sanctions à l'encontre de ressortissants haïtiens. En septembre 2024, le Canada avait imposé des sanctions qu'il avait lui-même adoptées à 31 ressortissants haïtiens en vertu de sa Loi sur les mesures économiques spéciales (Haïti). Ces sanctions ont été imposées pour diverses raisons, notamment des atteintes graves à la paix et à la sécurité internationales, des actes de corruption importants et des violations flagrantes des droits humains. Les sanctions interdisent aux personnes au Canada et aux Canadiens à l'étranger de traiter avec les personnes figurant sur la liste et ont entraîné le blocage d'opérations financières. En outre, ces mesures interdisent aux personnes ciblées de se rendre au Canada, en vertu de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Plusieurs personnes sanctionnées ont déposé des recours auprès de la Cour fédérale du Canada, contestant leur inscription sur les listes ou les décisions relatives à leurs demandes de radiation³⁵.

50. Le Royaume-Uni a mis en œuvre des sanctions du Conseil de sécurité et ses propres sanctions à l'encontre de ressortissants haïtiens. En 2022 et 2023, le Royaume-Uni a imposé des sanctions aux cinq mêmes chefs de gangs haïtiens qui avaient été sanctionnés par le Conseil de sécurité pour des actes qui menaçaient la paix, la sécurité et la stabilité d'Haïti et pour avoir planifié, dirigé ou commis des actes qui constituaient des atteintes graves aux droits humains. De plus, en décembre 2023, le Royaume-Uni a imposé ses propres sanctions à deux anciens hauts fonctionnaires haïtiens, en vertu de la loi de 2020 sur les sanctions globales en matière de droits humains, pour leur implication dans de graves violations des droits humains, en particulier le massacre de La Saline en 2018. La loi de 2022 sur les sanctions visant Haïti, entrée en vigueur le 28 décembre 2022, impose des sanctions financières et commerciales qui comprennent le gel des avoirs des personnes désignées et l'interdiction de mettre des fonds ou des ressources économiques à leur disposition.

³² Voir par exemple (en anglais) : <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy2542>, <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1080> et <https://home.treasury.gov/news/press-releases/sm1208>.

³³ Voir (en anglais) <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy2542>.

³⁴ La Drug Enforcement Administration (administration de la répression du trafic des stupéfiants) des États-Unis n'est pas en mesure d'arrêter l'ancien Président sans un acte d'accusation ou un mandat d'arrêt délivré par un tribunal des États-Unis.

³⁵ Réponse du Canada à une demande d'information faite par l'ONUSC concernant la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, par. 9.

Ces lois imposent également des interdictions commerciales relatives à la fourniture d'armes légères et de petit calibre et de munitions à Haïti. Ces sanctions interdisent aux ressortissants du Royaume-Uni de traiter avec les personnes figurant sur la liste et gèlent les avoirs qu'elles pourraient détenir au Royaume-Uni³⁶.

51. La connaissance par les autorités haïtiennes de toutes les sanctions internationales visant des ressortissants haïtiens est essentielle pour leur permettre de prendre des mesures. Le 27 août 2024, le Ministre haïtien de la justice et de la sécurité publique a contacté plusieurs pays pour demander une liste de tous les Haïtiens faisant l'objet de sanctions et des preuves à l'appui de ces mesures. L'accès à ces informations pourrait servir de point de départ à des enquêtes criminelles susceptibles de déboucher sur des condamnations et sur la confiscation d'avoirs importants jusqu'à là gelés dans le cadre de sanctions internationales.

52. Les autorités haïtiennes ont pris des mesures concrètes pour faciliter le recouvrement des avoirs volés situés à l'étranger. Par exemple, les 30 et 31 juillet 2024, le coordonnateur de l'Unité centrale de renseignements financiers a participé à l'assemblée générale annuelle du Réseau interinstitutionnel des Caraïbes pour le recouvrement d'avoirs, qui s'est tenue à la Barbade. En novembre 2023, le Groupe d'action financière a publié le premier examen par une tierce partie des réseaux interinstitutionnels pour le recouvrement d'avoirs, de leur impact mondial, de leurs fonctions et de leurs principales difficultés³⁷. L'examen a souligné la manière dont les réseaux peuvent aider les enquêteurs et les procureurs à suivre les flux financiers illicites transfrontaliers et à recouvrer des avoirs dans les affaires de criminalité transnationale. Les 13 et 14 août 2024, un atelier de consultation sur l'élaboration d'un projet de loi pour le recouvrement des biens mal acquis a été organisé en Haïti avec des acteurs internationaux (Belgique, Canada, France et Roumanie) et la société civile.

Conclusions et recommandations

53. Compte tenu des dimensions transnationales des problèmes auxquels Haïti doit faire face, il est essentiel de mettre en place une stratégie globale pour la sécurité à l'échelle régionale. Les priorités à court terme comprennent l'amélioration de l'analyse dynamique de l'activité des gangs et des réseaux criminels organisés afin d'orienter les interventions, l'application de la loi, la justice pénale et les douanes, ainsi que l'échange d'informations et la coopération entre pays en matière d'enquêtes et de poursuites pénales liées au trafic de drogues et d'armes à feu et au trafic et à la traite des personnes. Il est également essentiel de suivre l'argent pour démanteler les flux financiers illicites qui permettent aux organisations criminelles de se développer.

54. Les organismes régionaux et les organismes publics de pays de la région compétents, en collaboration avec l'ONUDC, pourraient envisager de créer une équipe spéciale régionale pour partager des informations et améliorer la coordination et la coopération en matière d'armes à feu, de drogues, de traite des êtres humains et de trafic de migrants. Le présent rapport met en lumière la dynamique transnationale de l'activité des acteurs criminels dans les Caraïbes, à laquelle on ne peut faire face qu'en améliorant la mise en commun de données et les analyses.

55. Il est recommandé d'organiser des formations supplémentaires, notamment à l'intention des forces de l'ordre, des procureurs, des fonctionnaires des douanes et de l'immigration et d'autres parties prenantes, afin d'améliorer les enquêtes criminelles

³⁶ Voir (en anglais) www.gov.uk/government/publications/haiti-sanctions-guidance/haiti-sanctions-guidance. Voir également (en anglais) <https://globalsanctions.com/region/haiti/>.

³⁷ Voir (en anglais) <https://www.fatf-gafi.org/en/publications/Methodsand Trends/recovering-international-proceeds-crime-inter-agency-networks.html>.

sur la traite des personnes et le trafic de migrants, d'identifier efficacement les cas et de garantir l'accès à la justice.

56. Les États Membres qui ont imposé des sanctions à des ressortissants haïtiens devraient fournir toutes les informations pertinentes aux autorités haïtiennes compétentes, y compris en cas de suspicion d'infraction pénale. Les sanctions imposées aux individus haïtiens pourraient ainsi entraîner une intervention correspondante de la part des autorités judiciaires haïtiennes, afin d'obtenir des condamnations judiciaires et, le cas échéant, la confiscation définitive des avoirs gelés.

57. Il faudrait inciter et aider les autorités haïtiennes à faire usage des réseaux informels de recouvrement d'avoirs afin d'aider les enquêteurs et les procureurs aux niveaux international et national à suivre les flux financiers illicites entre pays et à recouvrer des avoirs.

58. La situation en Haïti nécessite d'adopter une perspective de la sécurité régionale comprenant une stratégie structurelle de développement de la sécurité, ainsi qu'une stratégie de sécurité à court terme qui implique l'échange d'informations en temps opportun, et de mettre en place une coopération internationale tout au long des enquêtes criminelles sur le trafic de migrants et la traite des personnes, en utilisant une méthode fondée sur le traçage de l'argent qui permette de démanteler les organisations criminelles transnationales.

59. Les institutions haïtiennes sont invitées à envisager d'améliorer leurs cadres de lutte contre la corruption au moyen de réformes visant à renforcer les mécanismes de contrôle, notamment s'agissant du personnel diplomatique et des prestataires de services. Ces mesures devraient suivre les meilleures pratiques mondiales en matière de transparence et de responsabilité, qui prévoient des audits réguliers, des vérifications approfondies des antécédents du personnel et l'adoption d'un code de conduite sans équivoque pour prévenir la corruption et l'abus de pouvoir au sein des missions diplomatiques.

60. Haïti pourrait envisager de renforcer la collaboration entre les groupes de contrôle³⁸, la police et le ministère public, ainsi que d'autres organismes concernés, afin de faciliter le lancement rapide de procédures pénales à l'encontre des fonctionnaires suspectés d'être impliqués dans des affaires de corruption et des activités illicites.

61. Il est recommandé aux autorités haïtiennes de s'attacher à renforcer les capacités nationales en matière d'entraide judiciaire internationale afin de pouvoir répondre rapidement aux éventuelles demandes de coopération judiciaire dans certaines affaires, notamment aux demandes liées aux régimes internationaux de sanctions.

62. Haïti est invité à envisager de donner la priorité à l'adoption et à la mise en œuvre de réformes juridiques visant à combler les lacunes de la législation en matière de lutte contre la corruption, de recouvrement des avoirs et de criminalité financière, conformément aux normes internationales. Cette initiative s'inscrirait dans le cadre des efforts visant à créer des autorités judiciaires spécialisées ayant compétence en matière de lutte contre la corruption et à renforcer l'indépendance des procureurs, afin de donner au système judiciaire les moyens de mieux traiter les affaires de corruption complexes et de prévenir tout abus d'influence de la part de groupes d'intérêt.

³⁸ Les groupes de contrôle sont des entités mises en place par les douanes et la police pour renforcer le contrôle aux frontières afin de mettre fin au trafic.

63. Les autorités haïtiennes devraient envisager de formuler une stratégie nationale de lutte contre la corruption qui favorise la transparence et la responsabilité des autorités publiques en matière de gouvernance. Cette stratégie offrirait aux autorités publiques, au secteur privé et à la société civile un cadre cohérent sur lequel s'appuyer pour coordonner leurs efforts et mettrait en place un processus clair et transparent à suivre pour la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites, contribuant ainsi à rendre les institutions plus efficaces, plus responsables et plus inclusives.

64. Les autorités haïtiennes devraient être systématiquement informées lorsqu'un ressortissant haïtien fait l'objet de sanctions internationales.

Pièce jointe

Liste des armes à feu saisies entre janvier 2021 et août 2024

		<i>Pistolets</i>	<i>Revolvers</i>	<i>Fusils</i>	<i>Fusils de chasse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
2021	Janvier	30	2	8	1	9	50
	Février	27	1	8	5	—	41
	Mars	8	2	3	1	5	19
	Avril	23	4	2	2	8	39
	Mai	15	5	3	1	3	27
	Juin	3	1	2	—	6	12
	Juillet	17	1	13	7	7	45
	Août	25	3	2	3	4	37
	Septembre	16	6	6	—	12	40
	Octobre	18	1	3	2	2	26
	Novembre	16	—	6	4	3	29
	Décembre	24	3	3	5	1	36
Total		222	29	59	31	60	401
2022	Janvier	19	—	4	1	1	25
	Février	10	2	2	1	6	21
	Mars	26	5	2	3	5	41
	Avril	15	5	4	3	5	32
	Mai	29	6	7	—	6	48
	Juin	13	1	3	—	2	19
	Juillet	30	3	23	2	1	59
	Août	11	—	4	2	2	19
	Septembre	4	1	5	3	4	17
	Octobre	9	2	5	—	6	22
	Novembre	16	2	6	1	1	26
	Décembre	10	1	1	1	—	13
Total		192	28	66	17	39	342
2023	Janvier	14	1	7	1	2	25
	Février	16	4	3	2	—	25
	Mars	9	4	3	—	5	21
	Avril	20	—	10	1	—	31
	Mai	4	1	5	1	1	12
	Juin	4	2	5	1	4	16
	Juillet	9	2	3	1	4	19
	Août	13	1	1	—	1	16
	Septembre	13	2	4	1	1	21
	Octobre	18	3	2	3	5	31
	Novembre	10	4	1	—	2	17

		<i>Pistolets</i>	<i>Revolvers</i>	<i>Fusils</i>	<i>Fusils de chasse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
	Décembre	10	1	6	1	13	31
	Total	140	25	50	12	38	265
2024	Janvier	5	1	1	2	1	10
	Février	7	1	6	4	3	21
	Mars	7	1	6	–	3	17
	Avril	22	–	13	–	–	35
	Mai	7	3	2	–	1	13
	Juin	15	–	5	–	4	24
	Juillet	15	1	3	4	4	27
	Août	19	3	6	–	1	29
	Total	97	10	42	10	17	176

Source : Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et police des Nations Unies.